



Le projet éolien Park Nevez An Dresnay à Loguivy-Plougras

Réunion SAGE Baie de Lannion

Lundi 27 janvier 2025



Tour de table



Alain KERBORIOU
Vice-président et fondateur
Derasp



Edwin KERBORIOU
Responsable éolien France



Lionel LE GARREC
Responsable développement
EnR Bretagne



Sommaire

1 Présentation du groupe Aspiravi et Aspiravi France (SAS DERASP)

2 Présentation du projet Park Nevez An Dresnay

- Le projet éolien Park Nevez An Dresnay – ZIP et Caractéristiques;
- Les états initiaux (EI);
- Étude d'accès et esquisses d'implantation (selon variantes et recommandations);
- Les études à venir.

3 Questions / Réponses

01. Présentation du groupe Aspiravi et Aspiravi France (SAS DERASP)

Le groupe Aspiravi et Aspiravi France

Le Groupe Aspiravi

6 pays



- Producteur d'énergie verte détenu par 94 municipalités belges, soucieux de l'impact des projets sur les citoyens.
- Un des principaux producteurs individuels d'électricité en Belgique dans le secteur de l'énergie éolienne.

 23 ans d'expérience

 94 communes actionnaires
13 000 citoyens investisseurs



1.719,8 MW

de puissance totale installée



249

éoliennes terrestre



172

éoliennes en mer



2,37 million tonnes

d'émissions de CO₂ évitées / an



1,93 million

de ménages / an

RECOMMANDÉ



Mon électricité verte
by **GREENPEACE**

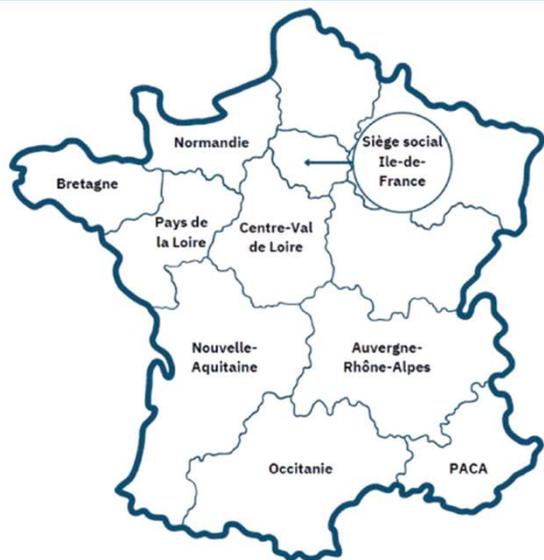
19/20

Aspiravi ENERGY
DRIVEN BY WIND, TOGETHER

Le groupe Aspiravi et Aspiravi France

Aspiravi France (SAS DERASP)

Aspiravi France est une filiale du groupe Aspiravi. Depuis 2020, notre expertise s'est faite dans le développement de parcs éoliens, solaires sol et agrivoltaïques.



9 régions



500 MW de projets éoliens, photovoltaïques et agrivoltaïques en développement permettant d'alimenter en énergie les habitants de dizaines de communes.

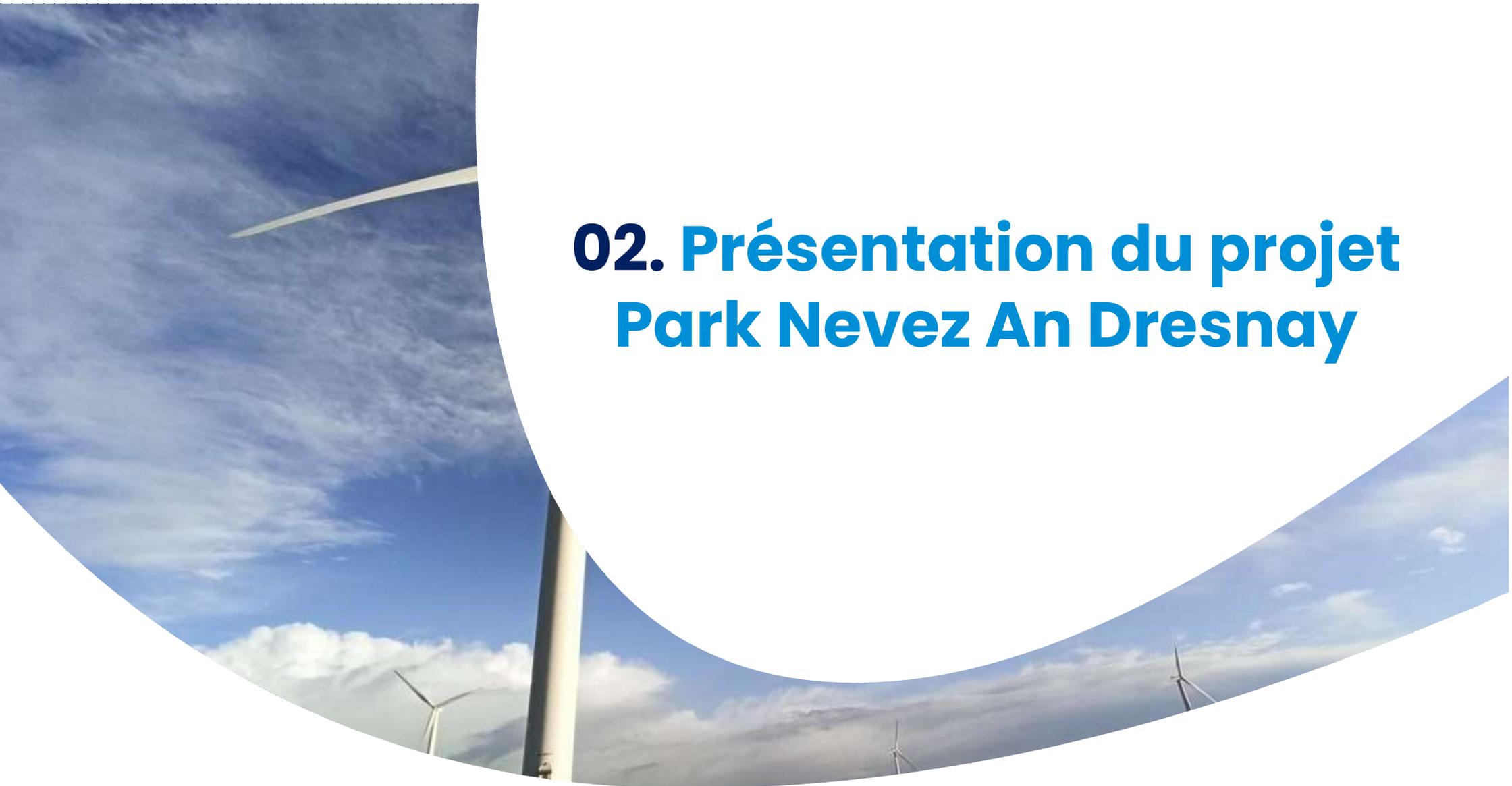
- ❖ **1 siège : Belgique / International**
- ❖ **3 sièges internationaux** : France, Espagne, Ecosse
- ❖ **1 siège - France / Régions** : et + de 50 Projets EnR en France
- ❖ **+ de 90 collaborateurs engagés dans le développement de projets EnR**
- ❖ **1 réseau de plus de 20 partenaires** : bureaux d'études EnR - AMOA/MOE - Fournisseurs de Technologies & Innovations



Membre adhérent de France Renouvelables, association représentative de la filière éolienne et porte-parole des énergies renouvelables en France.

Membre administrateur de France Agrivoltaïsme, nous participons activement au développement de cette filière.





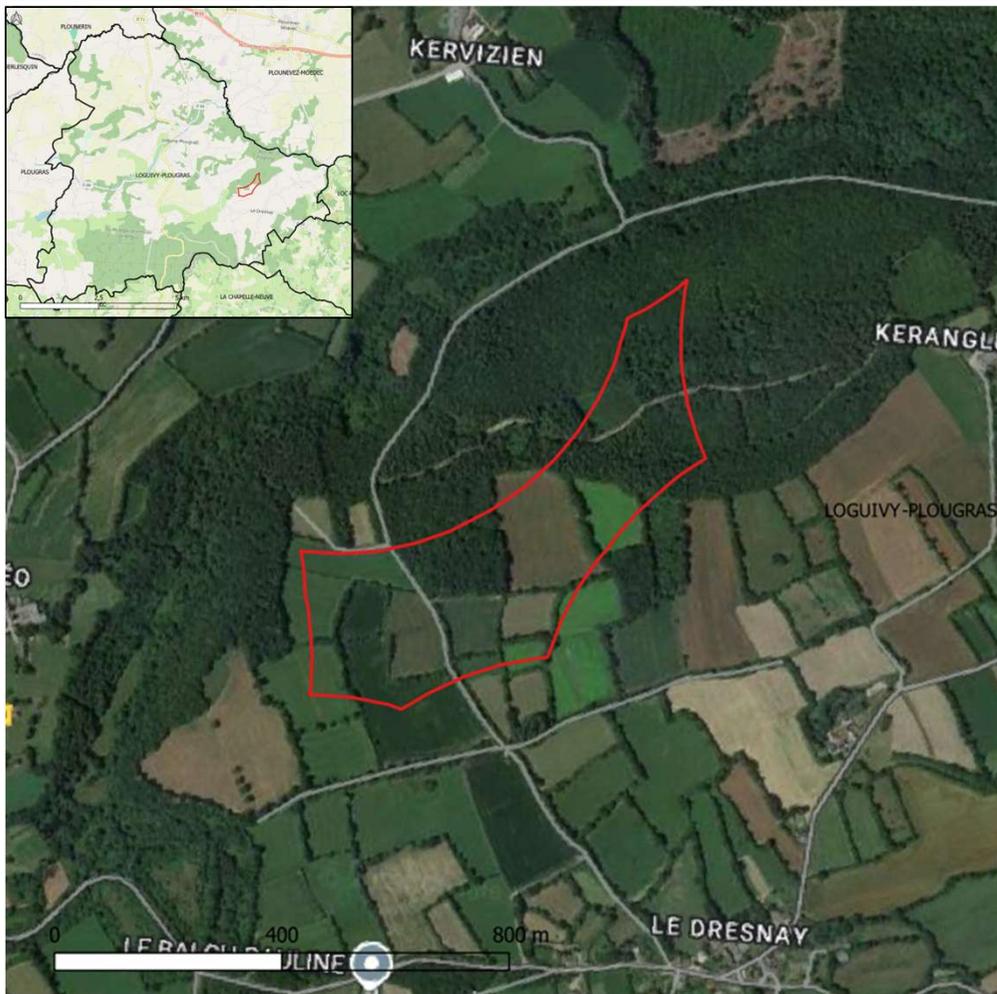
02. Présentation du projet Park Nevez An Dresnay

CONFIDENTIEL

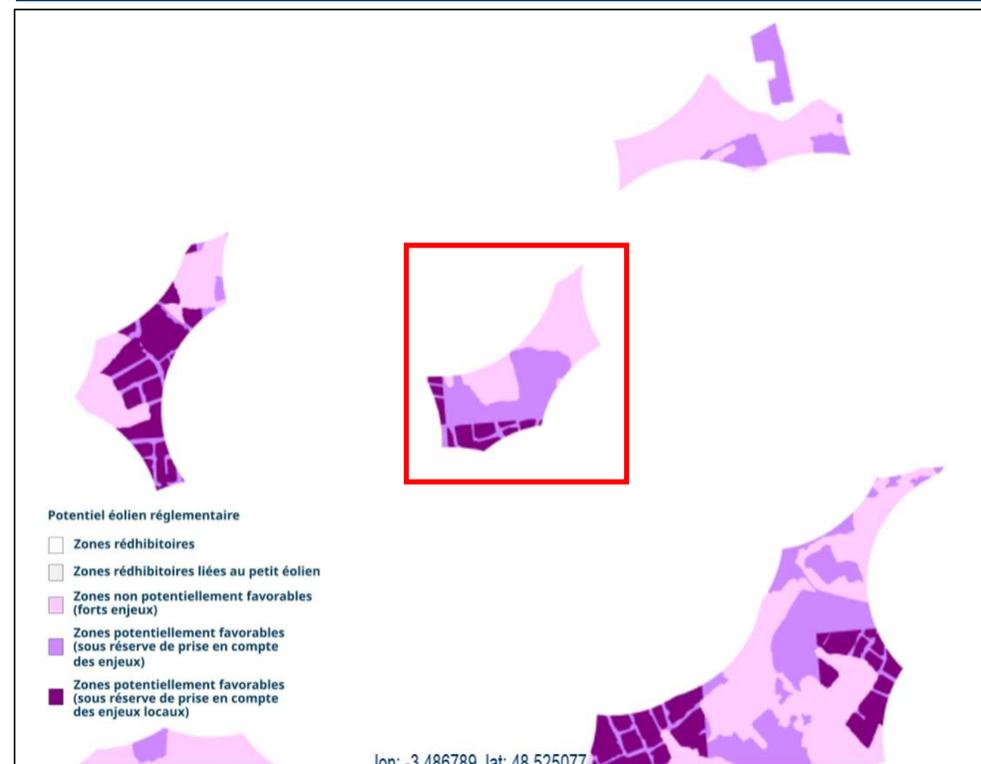
Ne pas copier, reproduire ou dupliquer, totalement ou partiellement, les informations contenues dans ce document sans autorisation écrite préalable de DERASP

Le projet éolien Park Nevez An Dresnay – ZIP et Caractéristiques

La Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)



Carte DREAL (IGN)



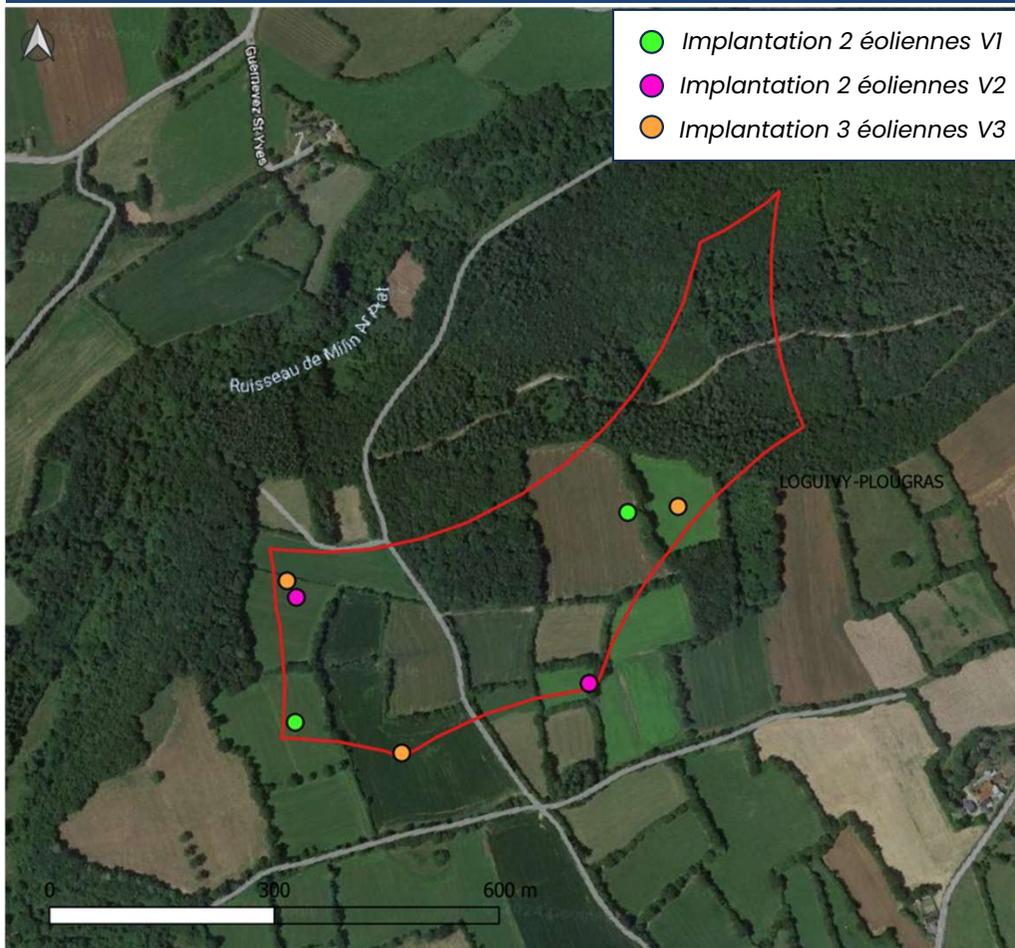
Superficie commune : 48km²
Population : 792 (INSEE 2021)

CONFIDENTIEL

Ne pas copier, reproduire ou dupliquer, totalement ou partiellement, les informations contenues dans ce document sans autorisation écrite préalable de DERASP

Le projet éolien Park Nevez An Dresnay – ZIP et Caractéristiques

Calepinage (variantes d'implantations pour 2 éoliennes)



Caractéristiques du projet

Nombres d'éoliennes : 2 à 3
Nombres de MW : 9 à 13
Hauteur en bout de pale : 200 m maximum
Diamètre rotor : 150 m maximum
Nombre de poste de livraison : 1

Localisation des éoliennes : voir ci-contre

Raisons du calepinage :

- Respect des 500m aux habitations et autres sensibilités réglementaires ;
- Accords fonciers et aéronautiques ;
- Respect des parcelles survolées ;
- Volonté d'éviter l'implantation dans le bois de Kéroué ;
- Résulte d'un échange avec la commune et son conseil municipal sur proposition de 2 ZIPs ;
- Suivi des recommandations environnementales et paysagères, ainsi que de celles du SAGE ;
- Pas d'atteinte aux zones humides ;
- Localisée dans une ZAENR validée par la Commune et identifiée par la DREAL.

Raisons de la décision de proposition de 2 éoliennes :

- Distance plus élevée entre les éoliennes et amélioration du productible ;
- Moins d'impact sur l'environnement ;
- Intégration paysagère renforcée.

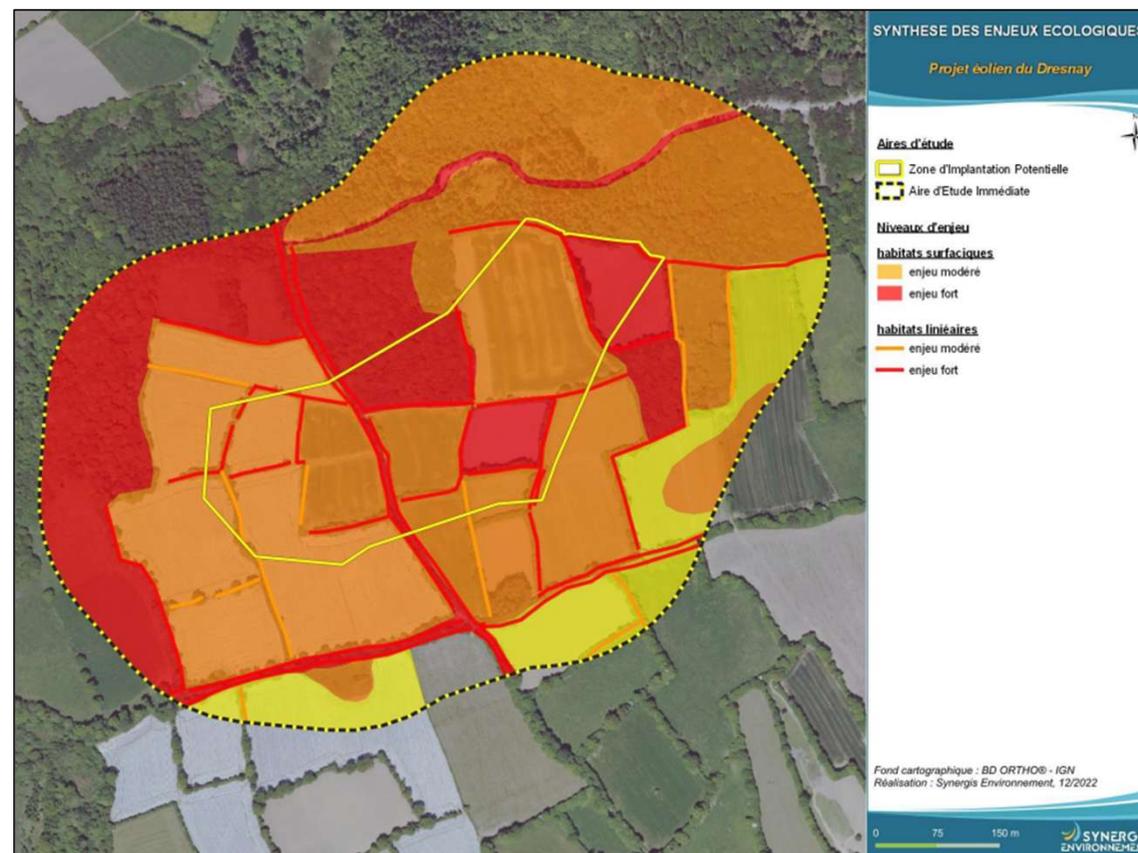
Production : 22 000 – 26 000 MWh/an

Consommation équivalente : 5 000 – 6 000 foyers

Les états initiaux

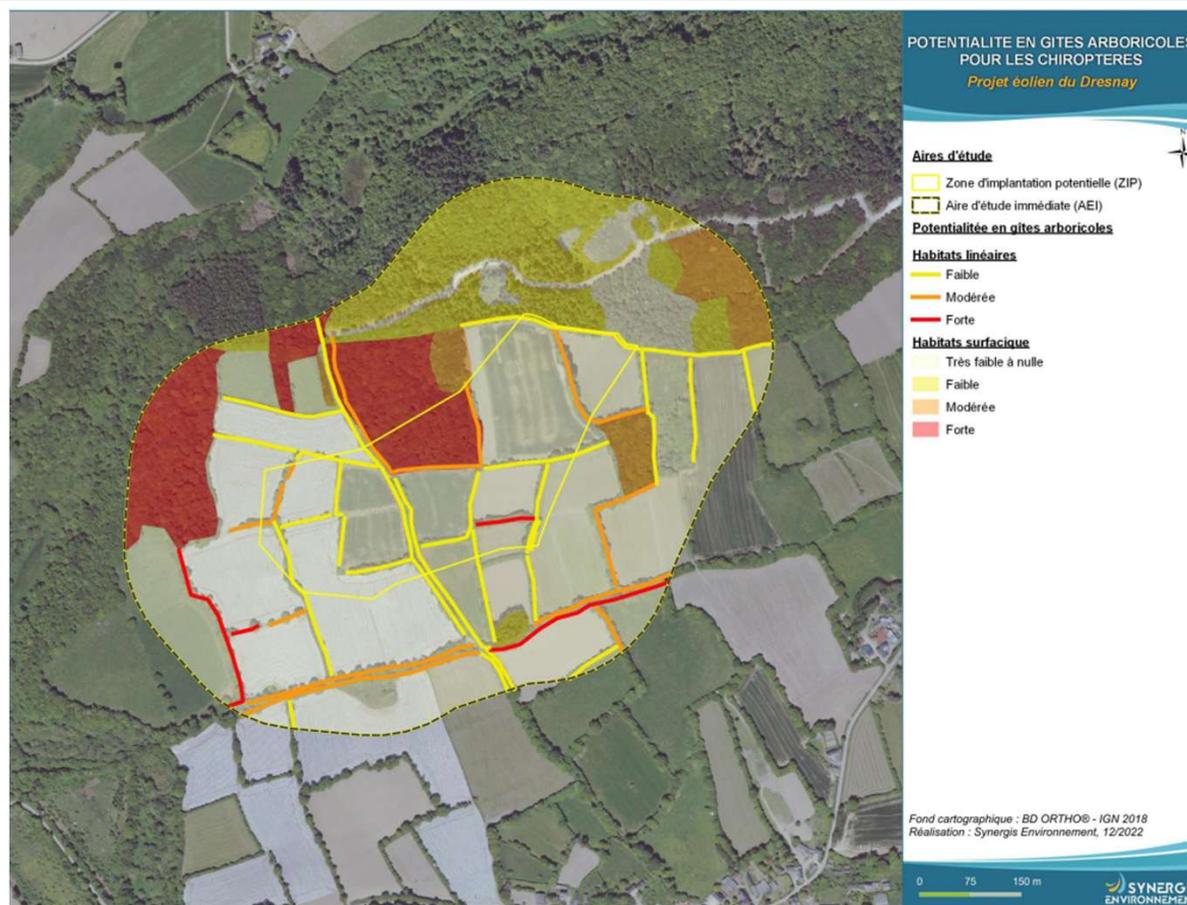
Environnemental : synthèse des enjeux relevés

Thèmes	Type	Enjeu Patrimonial (AEI)	Enjeu AIE - ZIP
Habitats Flore (27 habitats / 55 ha 191 espèces Flore AEI)	Landes atlantiques à Erica et Ulex	Fort (0,33 ha)	Modéré - 0 ha ZIP
	Hêtraies acidophiles armoricaines (1)	Fort (4,04 ha)	Modéré - 0 ha ZIP
	Hêtraies acidophiles armoricaines (2)	Fort (7,11 ha)	Fort - 1,30 ha ZIP
	Autres plantations de conifères et landes	Fort (1,45 ha)	Modéré - 0,02 ha ZIP
Zones Humides	Aucune zone humide dans la ZIP (visite sur site SAGE)		
Avifaune (35 espèces oiseaux / 13 espèces chiroptères)	Oiseaux (Enjeux majoritairement faibles à modérés)	3 espèces à enjeu Fort	1 espèce à enjeu Fort dans l'AEI (bouvreuil pivoine)
	Chiroptères	6 espèces à enjeux Fort à Très Fort	4 espèces à enjeux Fort
Mamifères/Reptiles / Invertébrés (31 espèces)	Enjeux très faibles à modérés sur AEI et ZIP		



Les états initiaux

Environnemental : Enjeux habitats chiroptères

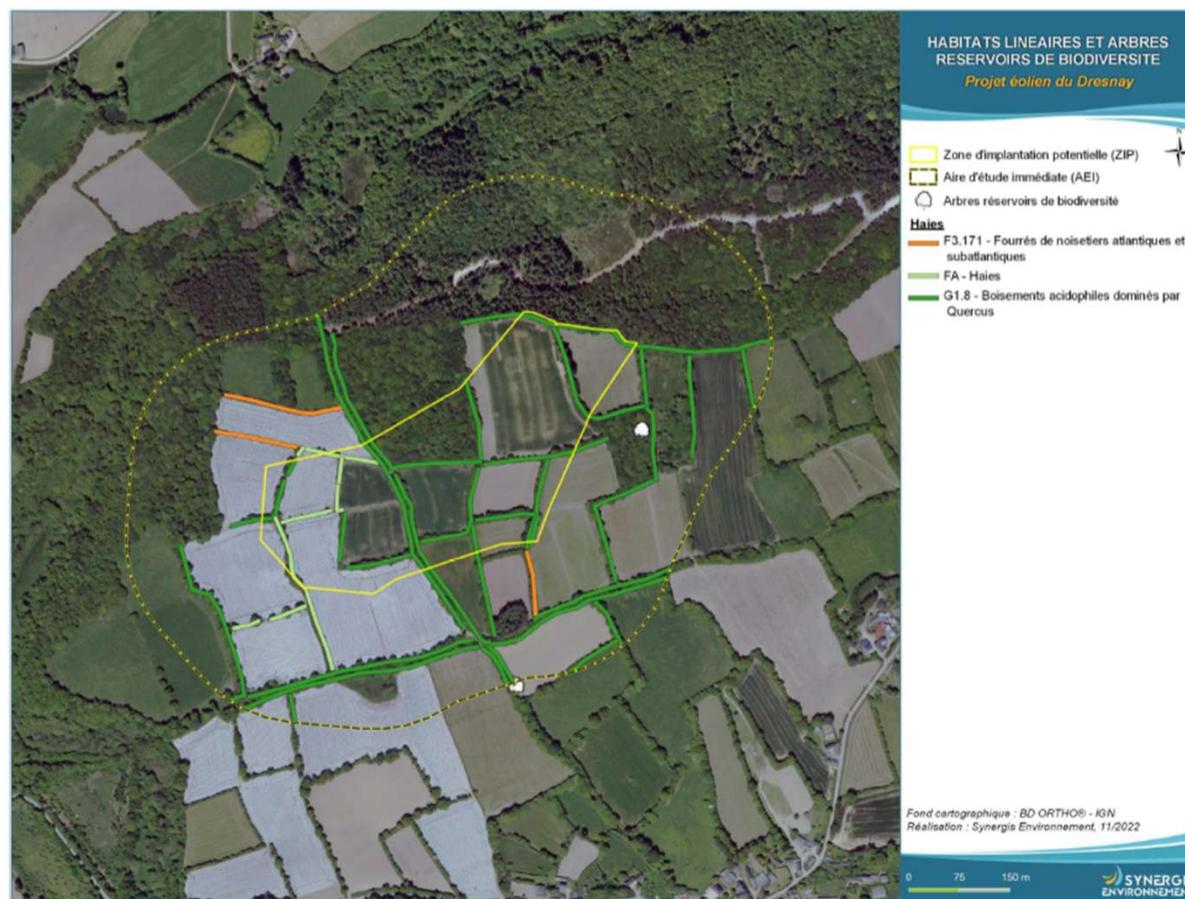


CONFIDENTIEL

Ne pas copier, reproduire ou dupliquer, totalement ou partiellement, les informations contenues dans ce document sans autorisation écrite préalable de DERASP

Les états initiaux

Environnemental : habitats linéaires et arbres reservoirs de biodiversité

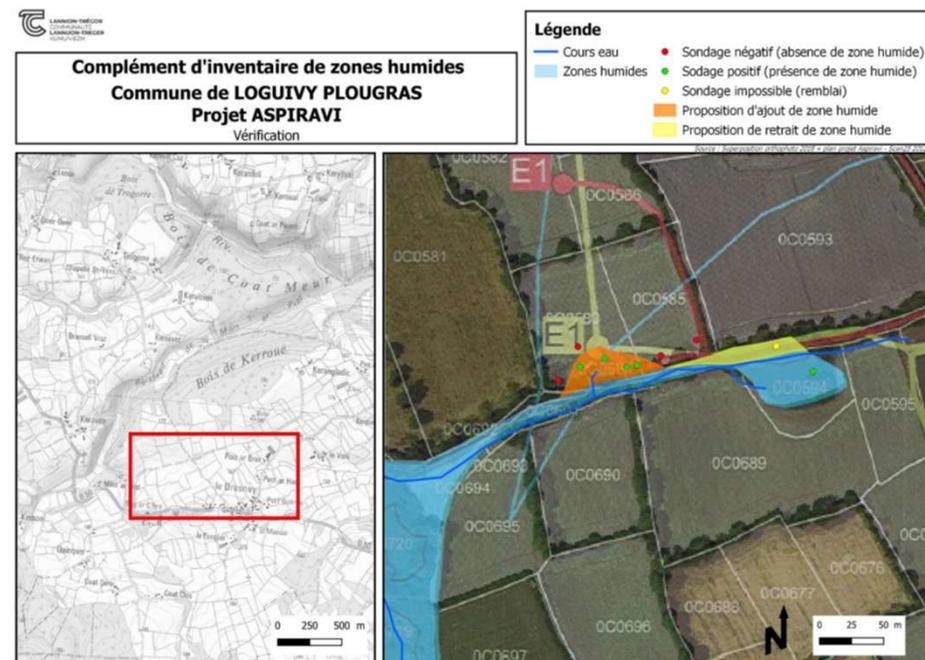
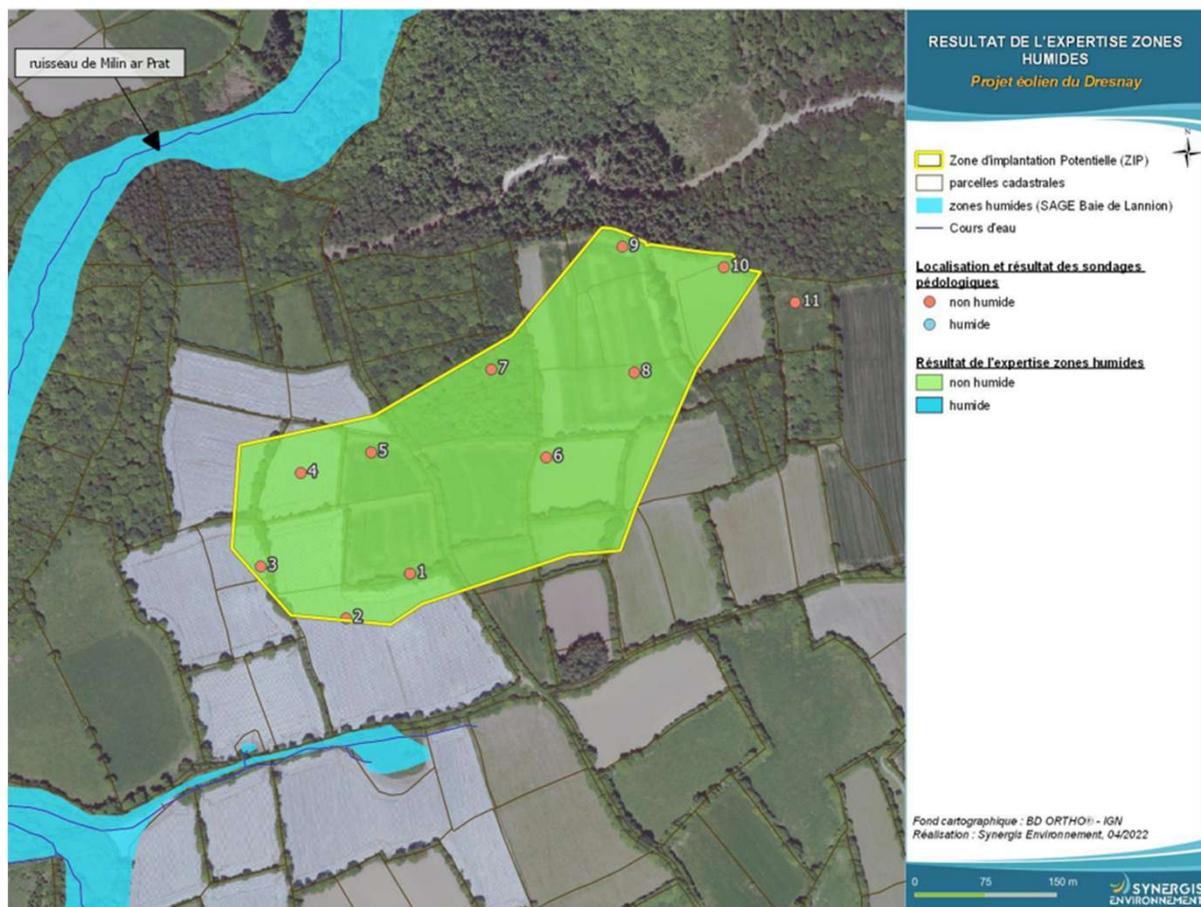


CONFIDENTIEL

Ne pas copier, reproduire ou dupliquer, totalement ou partiellement, les informations contenues dans ce document sans autorisation écrite préalable de DERASP

Les états initiaux

Environnemental : Zones Humides (Synergis Environnement et complément SAGE)



Après expertise du SAGE de la Baie de Lannion sur site, la zone du projet d'implantation de la plateforme de l'éolienne E1 ne présente pas les caractéristiques d'une zone humide.

A noter que la localisation retenue pour l'E1 a été modifiée à posteriori. Une proposition d'actualisation du tracé officiel des zones humides devra être transmise au SAGE Baie de Lannion.

Étude d'accès – esquisse selon la variante projetée

Études et esquisses réalisées par AMO Eol Constructing

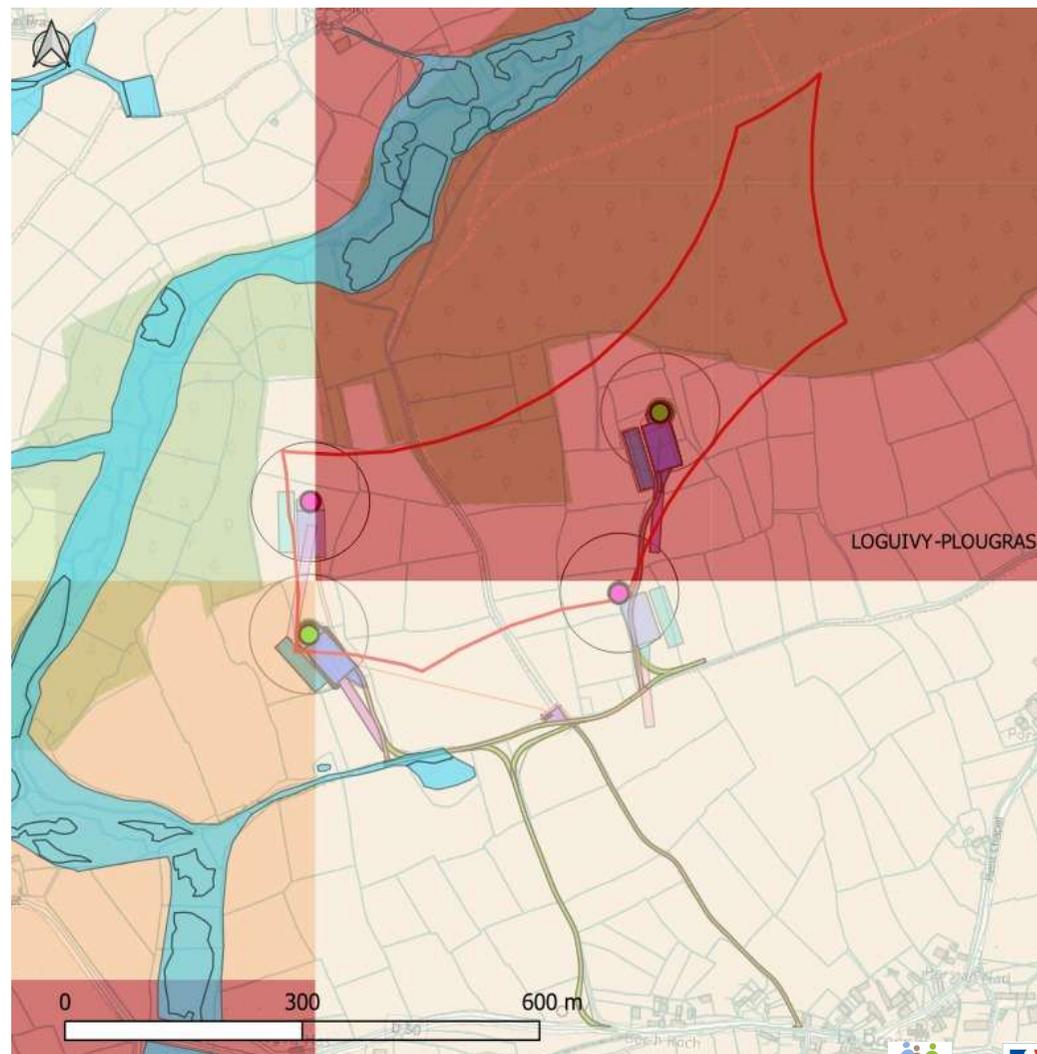
- **Chemins, voies d'accès et implantation des éoliennes E1 et E2 au sein de la ZIP (Esquisse)**
 - Chemins et voies d'accès permanents depuis la RD50 et le Dresnay
 - Voie d'accès temporaire depuis la RD50 et traversée des parcelles agricoles (retrait après chantier)
 - Fonction : transport des éléments d'éoliennes et passages dédiés à la maintenance et à l'exploitation du parc éolien
 - Linéaire chemins et voie d'accès temporaires, environ 1,08 KM (Largeur 4,5 m)
 - Linéaire chemins et voies d'accès permanents (sur existant et requalification/aménagement réseau viaire) : environ 514 m + 484 m (Hent Don largeur 3,5m, autres largeurs 4,5 m)
 - Respect des indications SDIS + accès VL et Hors Gabarit

Étude d'accès – esquisse selon les variantes projetées et enjeux

Selon 2 variantes à 2 éoliennes :

- Avis ZH SAGE – visite sur site 24/10/2024;
- recommandations GMB 2022 (hors étude EI sur ZIP réalisée par Synergis Environnement et mise à jour en 2024) ;
- recommandations DREAL 22 du 10/12/2024.

-  Risques faibles : confirmation des risques avec étude impact, bridage saisonnier
-  Risques moyens : bridage annuel et implantation sensible vis-à-vis des bois, haies, lisières
-  Risques forts : implantation déconseillée, bridage annuel renforcé et zones de chasses et de transit à éviter impérativement
-  Risques excessifs : implantation proscrite
-  Accès temporaire (1008 ml)
-  Accès permanent (1000 ml)
-  Plateforme de stockage construction (1520 m²)
-  Plateforme éolienne (2100 m²)
-  Recul levage (145 ml)



CONFIDENTIEL

Ne pas copier, reproduire ou dupliquer, totalement ou partiellement, les informations contenues dans ce document sans autorisation écrite préalable de DERASP

Les études à venir

- Validation des chemins d'accès : en cours avec bureaux d'études techniques et transporteur
- Étude des dangers : planifiée avec bureau d'études environnementales Synergis Environnement
- Études paysagères : consolidation en cours avec le bureau d'études (Photomontages)
- Définition des mesures ERC : analyse en cours suite aux recommandations DREAL
- Raccordement PRAC : en cours avec bureau d'études techniques
- Lancement de la campagne de financement participatif
- Définition des projets d'accompagnement avec la commune et le groupe de travail



03. Merci Questions / Réponses

CONFIDENTIEL

Ne pas copier, reproduire ou dupliquer, totalement ou partiellement, les informations contenues dans ce document sans autorisation écrite préalable de DERASP